

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 15 décembre 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 177 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Joël MANCEL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Roger MEI - Catherine MEMOLI PILA - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - stephane PICHON - Nathalie PIGAMO - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par Didier KHELFA - Mireille BALLETTI représentée par Nathalie FEDI - André BERTERO représenté par Patrick APPARICIO - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORÉ - Odile BONTHOUX représentée par Maurice CHAZEAU - Laure-Agnès CARADEC représentée par Yves MORAINÉ - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Jean-David CIOT représenté par Stéphane MARI - Robert DAGORNE représenté par Joël MANCEL - Sophie DEGIOANNI représentée par Pascale MORBELLI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Daniel GAGNON représenté par Philippe CHARRIN - Jean-Pierre GIORGI représenté par Bernard DESTROST - Eliane ISIDORE représentée par Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Nicole JOULIA représentée par François BERNARDINI - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Pierre MAGGI représenté par Olivier GUIROU - Richard MALLIE représenté par Philippe ARDHUIN - Rémi MARCENGO représenté par Gérard GAZAY - Bernard MARTY représenté par Gérard POLIZZI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Pascal MONTECOT représenté par Nicolas ISNARD - Stéphane PAOLI représenté par Irène MALAUZAT - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Serge PEROTTINO représenté par Roland GIBERTI - Roger PIZOT représenté par Olivier FREGEAC - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Bernard RAMOND représenté par Régis MARTIN - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Henri CAMBESSEDES - Emmanuelle SINOPOLI représentée par Michel AZOULAI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-François CORNO.

Signé le 15 Décembre 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 28 Décembre 2016

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Guy ALBERT - Michel AMIEL - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Philippe DE SAINTDO - Sylvaine DI CARO - Nouriaty DJAMBAE - Samia GHALI - Philippe GRANGE - Michel ILLAC - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Bernard MARANDAT - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - Yves MESNARD - Pierre MINGAUD - Jérôme ORGEAS - Elisabeth PHILIPPE - Roland POVINELLI - Stéphane RAVIER - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Maxime TOMMASINI.

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**FAG 027-1307/16/CM**

**■ Approbation de la décision modificative n° 2 - budgets annexes du territoire Istres Ouest Provence.**

**MET 16/2324/CM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

En cours d'année, le Président peut présenter à l'assemblée délibérante une ou plusieurs décisions modificatives. Elles ont pour objet de réaliser un ajustement des prévisions budgétaires en recettes et/ou en dépenses et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Afin de permettre le réaménagement d'un emprunt auprès de la SFIL, il convient de prévoir l'exécution de diverses dépenses en sections de fonctionnement et d'investissement sur les budgets annexes Eau Potable, Assainissement, Entreprises, il est proposé au Conseil de la Métropole, d'approuver les décisions modificatives n° 2 suivantes :

- du budget Eau Potable pour un montant de 375 332,69€,
- du budget Assainissement pour un montant de 428 736,20€
- du budget Entreprises pour un montant de 5 229 906,06€

Les mouvements de crédits sont détaillés ci-dessous :

**Concernant le Budget Eau Potable :**

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 76-Autres produits financiers pour un montant de 1 700 €  
Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 29 500€  
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entres sections pour un montant de 108 700€

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011-Charges à caractère général pour un montant de -400€  
Chapitre 66-Frais financiers pour un montant de 2 100€  
Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 29 500€  
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entres sections pour un montant de 87 100€  
Chapitre 023-Virement à la section d'investissement pour un montant de 21 600€

Recettes d'investissement :

Chapitre 021-Virement de la section de fonctionnement pour un montant de 21 600€  
Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 126 732,69€  
Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 87 100€

Dépenses d'investissement :

Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 126 732,69€

Signé le 15 Décembre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Décembre 2016

Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 108 700€

**Concernant le Budget Assainissement :**

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 76-Autres produits financiers pour un montant de 1 850 €

Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 33 700€

Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections pour un montant de 124 200€

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011-Charges à caractère général pour un montant de -550€

Chapitre 66-Frais financiers pour un montant de 2 400€

Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 33 700€

Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections pour un montant de 99 410€

Chapitre 023-Virement à la section d'investissement pour un montant de 24 790€

Recettes d'investissement :

Chapitre 021-Virement de la section de fonctionnement pour un montant de 24 790€

Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 144 786,20€

Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 99 410€

Dépenses d'investissement :

Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 144 786,20€

Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 124 200€

**Concernant le Budget Entreprises :**

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 70-Autres produits pour un montant de 300 522,50€

Chapitre 76-Autres produits financiers pour un montant de 21 300 €

Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 386 800€

Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections pour un montant de 1 428 000€

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011-Charges à caractère général pour un montant de -6 000€

Chapitre 66-Frais financiers pour un montant de 27 300€

Chapitre 043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement pour un montant de 386 800€

Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections pour un montant de 1 143 000€

Chapitre 023-Virement à la section d'investissement pour un montant de 585 522,50€

Recettes d'investissement :

Chapitre 16-Emprunts et dettes assimilées pour un montant de -300 522,50€

Chapitre 021-Virement de la section de fonctionnement pour un montant de 585 522,30€

Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 1 665 283,56€

Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 1 143 000€

Dépenses d'investissement :

Chapitre 041-Opérations patrimoniales pour un montant de 1 665 283,56€

Chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 1 428 000€

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

Signé le 15 Décembre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Décembre 2016

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le vote du budget primitif et du budget supplémentaire 2016 en date du 28/04/2016 et 30/06/2016 ;

**Ouï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article unique :**

Est approuvée la décision modificative n°2 des budgets annexes Eau Potable, Assainissement et Entreprises, chapitre par chapitre.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Budget

Jean MONTAGNAC

**Signé le 15 Décembre 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Décembre 2016**